

Limoges, le 20 juin 2024

Cher collègue,

Une nouvelle saison débute. La Section Départementale s'adresse à toi, pour que tu adhères à nouveau ou que tu deviennes un nouvel adhérent.

L'UNAF à laquelle la Section Départementale de la Haute Vienne est rattachée à plusieurs buts :

- ❑ *Le rassemblement du plus grand nombre d'adhérents avec des manifestations diverses (journée de partage en début d'année avec cadeaux aux enfant nés après le 1^{er} janvier 2012, galettes des rois, etc.)*
 - ❑ *Les œuvres sociales (mariage, naissance, décès, aide morale et financière en cas de problème grave de l'adhérent),*
 - ❑ *Des réductions pour achats d'articles de sport, les voyages, les hôtels et d'autres réductions à finaliser*
 - ❑ *La défense juridique en cas d'agression grave de l'adhérent dans le cadre de l'exercice de sa mission.*
- L'UNAF t'accompagnera jusqu'au bout dans toutes tes démarches.*

De plus, tu recevras par mail un bulletin trimestriel de l'**UNAF**.

L'UNAF est présente dans toutes les instances du football (LNA, LNFA, DISTRICTS etc...

Plus nous serons nombreux, plus l'UNAF aura un poids important auprès de ces instances.

Pour la saison **2024-2025**, la cotisation est à **32 € pour les arbitres seniors**
Ou **25 € les Jeunes Arbitres** (nés après le 31/12/01 - moins de 23 ans)

Ci-joint le bulletin d'adhésion à remplir, sans oublier les enfants nés après le 1^{er} janvier 2014, et à retourner le plus tôt possible au trésorier :

Monsieur Daniel DOUCET 35 route des lièvres 87350 PANAZOL.

Ton adhésion doit nous parvenir le plus tôt possible pour que tu sois adhérent dès le début de la saison, la protection juridique par l'UNAF nationale démarrant à la date d'enregistrement de ton adhésion.

Nous te souhaitons une bonne reprise.
Reçois, cher collègue, nos salutations sportives.

Pour le bureau :
Le Président :

Claude BOUSSELY

Siège social :
DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE
4, rue La Rochefoucauld
B.P. 1036
87050 LIMOGES CEDEX
☎ : 05. 55.77.35.40

BULLETIN D'ADHESION à l'UNAF 87 saison 2024/2025

A compléter et à retourner le plus tôt possible au trésorier :
Monsieur DOUCET Daniel 35 route des lièvres 87350 PANAZOL.

- NOM : Prénom :
- Né le : à
- Nationalité :
- Adresse exacte
- Code postal : VILLE :
- Tel. fixe..... Portable.....
- Email : @
- Arbitre : Fédéral / Ligue / District / Honoraire
- Autres :

Déclare adhérer à la Section Départementale des Arbitres de Football de la Haute-Vienne pour la saison 2024-2025. et règle son adhésion d'un montant de **32 € pour un sénior ou de 25 € pour un JA (rayer la mention inutile)** par :

- Chèque libellé à l'ordre de : UNAF87 à envoyer à Daniel DOUCET
- Ou par virement sur le compte : SEC DEP ARBITRES FOOT : IBAN **FR76 1027 8365 0600 0119 5410 192**

A Le / / Signature :

BULLETIN D'INSCRIPTION des enfants nés après le **1er janvier 2014.**

A retourner impérativement au trésorier le plus tôt possible.
Cocher dans les colonnes correspondantes « Garçon ou Fille »

NOM	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	G	F

Les partenaires de l'UNAF

